

**RÈGLEMENT 2026-1163
CONCERNANT L'AMÉNAGEMENT D'UNE INTERSECTION
BOULEVARD PIERRE-OUELLET
EMPRUNT DE 5 865 050 \$**

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal désire procéder à l'aménagement d'une intersection sur le boulevard Pierre-Ouellet;

CONSIDÉRANT QUE le coût de ces travaux s'élève à 5 865 050 \$, incluant les taxes, imprévus et frais de financement, suivant l'estimation des coûts préparée par le Service de l'ingénierie de la Ville;

CONSIDÉRANT QUE la Ville ne dispose pas des deniers nécessaires à même ses prévisions budgétaires pour supporter le coût de ces travaux;

CONSIDÉRANT QU' un avis de motion du présent règlement a été donné à la séance publique du conseil municipal tenue le 20 avril 2026 et que le projet de règlement a été déposé à cette même séance.

POUR CES MOTIFS, LE CONSEIL MUNICIPAL DÉCRÈTE CE QUI SUIT :

ARTICLE 1 PRÉAMBULE

Le préambule du présent règlement en fait partie intégrante.

ARTICLE 2

Afin de réaliser les travaux, le conseil est autorisé à dépenser une somme de 5 865 050 \$, conformément à l'estimation des coûts desdits travaux préparée par monsieur Dave Therrien, directeur du Service de l'ingénierie de la Ville de Baie-Comeau le 26 mars 2026, laquelle fait partie intégrante du présent règlement, le tout résumé comme suit :

1. Organisation de chantier :	1 460 000 \$
2. Démolition des ouvrages existants :	200 000 \$
3. Excavation et remblayage :	345 000 \$
4. Égout pluvial et drainage :	90 000 \$
5. Voirie :	1 900 000 \$
6. Réfection et aménagement paysager :	70 000 \$



7. Électricité - Feux de circulation :	530 000 \$
8. Électricité - Éclairage routier :	<u>355 000 \$</u>
Coûts directs :	4 950 000 \$
Contingences de chantier (10 % des coûts directs) :	<u>495 000 \$</u>
Sous-total :	5 445 000 \$
Taxes nettes (4,9875 %) :	271 569 \$
Financement ($\pm$ 3 % des coûts directs) :	<u>148 481 \$</u>
TOTAL COÛT BUDGÉTAIRE :	<u>5 865 050 \$</u>

ARTICLE 3

Aux fins d'acquitter les dépenses prévues par le présent règlement, le conseil municipal est autorisé à emprunter la somme de 5 865 050 \$ sur une période de 25 ans.

ARTICLE 4

Pour pourvoir aux dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles de l'emprunt, il est par le présent règlement imposé et il sera prélevé, annuellement, durant le terme de l'emprunt, sur tous les immeubles imposables situés sur le territoire de la ville, une taxe spéciale à un taux suffisant d'après leur valeur, telle qu'elle apparaît au rôle d'évaluation en vigueur chaque année.

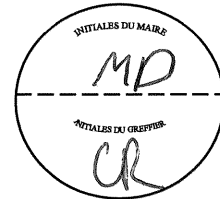
ARTICLE 5

S'il advient que le montant d'une affectation autorisée par le présent règlement est plus élevé que le montant effectivement dépensé en rapport avec cette affectation, le conseil est autorisé à faire emploi de cet excédent pour payer toute autre dépense décrétée par le présent règlement et pour laquelle l'affectation s'avérerait insuffisante.

ARTICLE 6

Le conseil affecte à la réduction de l'emprunt décrété par le présent règlement toute contribution ou subvention qui pourrait être versée pour le paiement d'une partie ou de la totalité de la dépense décrétée par le présent règlement.

Le conseil affecte également au paiement d'une partie ou de la totalité du service de dette toute subvention payable sur plusieurs années. Le terme de remboursement de l'emprunt correspondant au montant de la subvention sera ajusté automatiquement à la période fixée pour le versement de la subvention.



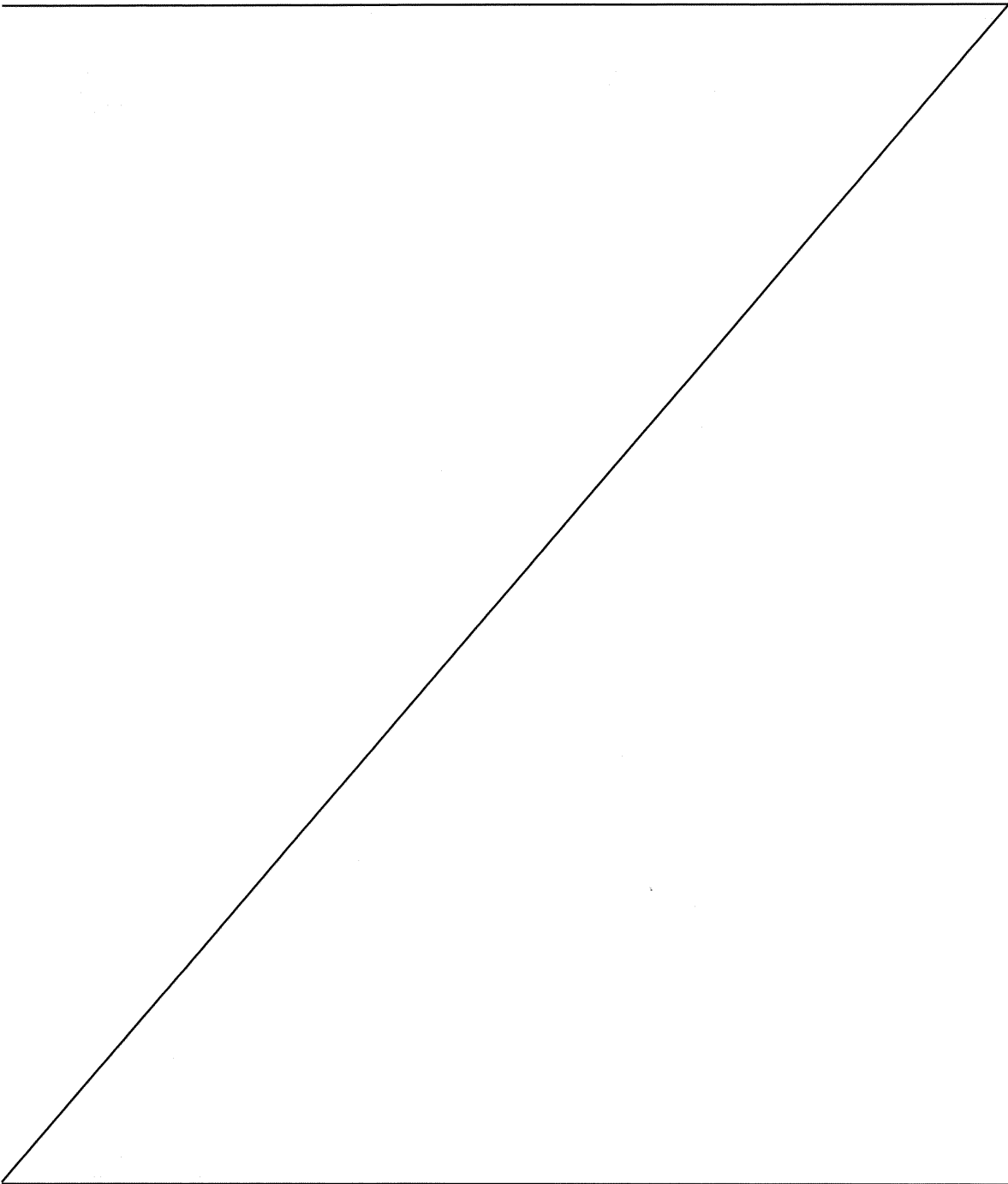
ARTICLE 7

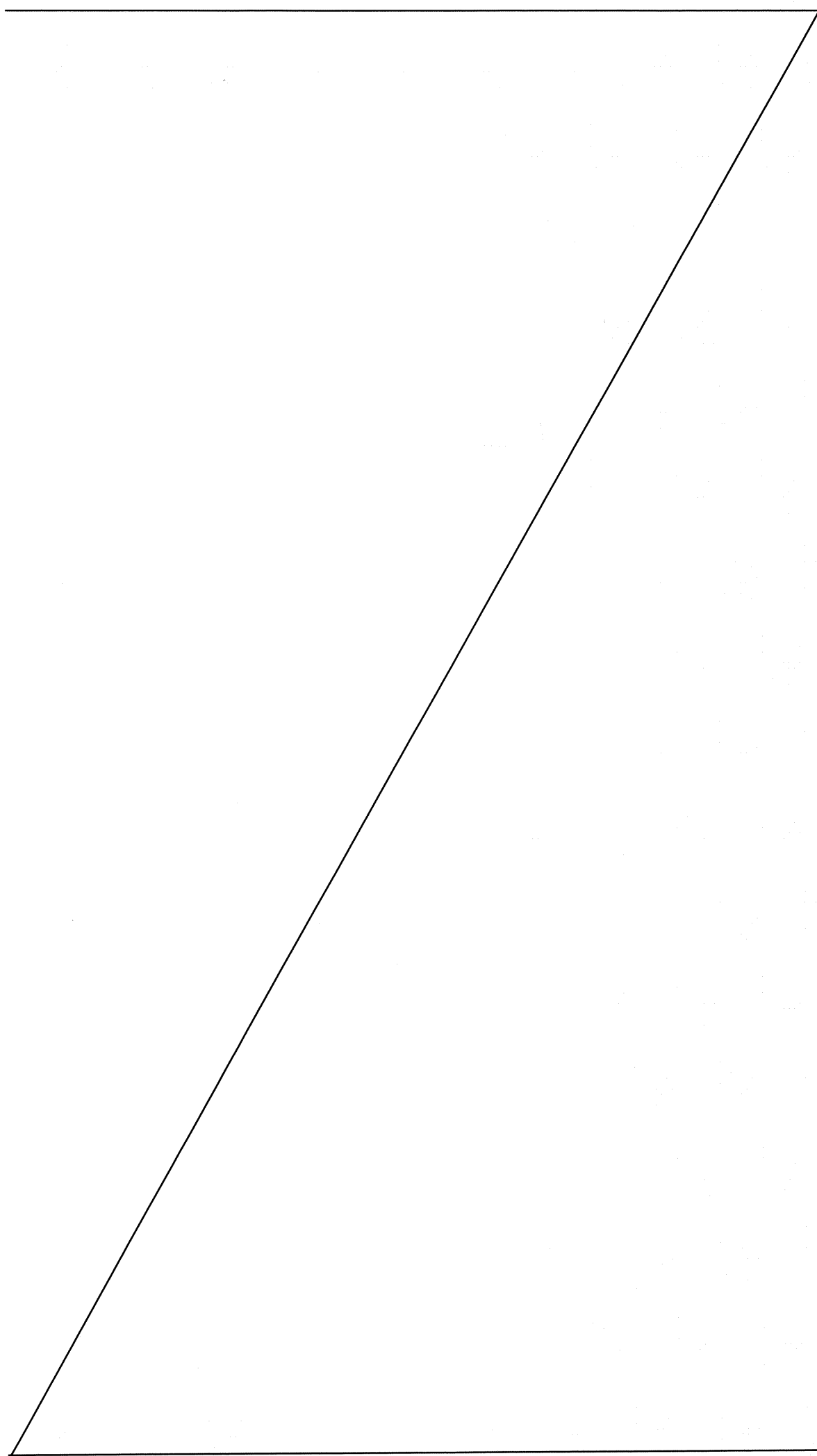
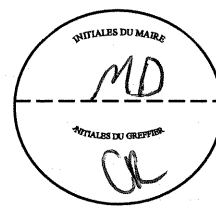
Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

Adopté par la résolution 2026-236 lors d'une séance publique
du conseil municipal tenue le 11 mai 2026.

	
MICHEL DESBIENS MAIRE	CLÉMENCE RICHARD GREFFIÈRE

Entrée en vigueur le 8 juillet 2026





**RÈGLEMENT D'EMPRUNT
AMÉNAGEMENT D'UNE INTERSECTION
BOULEVARD PIERRE-OUELLET
ESTIMATION DES COÛTS**

	<u>Qté</u>	<u>Prix unitaire</u>	<u>Coûts</u>
1. Organisation de chantier			
1.1 Organisation de chantier et divers travaux	1 forfait	880 000.00 \$	880 000.00 \$
1.2 Signalisation routière et maintien de la circulation	1 forfait	490 000.00 \$	490 000.00 \$
1.3 Protection des réseaux techniques urbains, incluant les fouilles pour la localisation des RTU	1 forfait	12 500.00 \$	12 500.00 \$
1.4 Panneaux d'affichage spéciaux sur poteaux de bois cédant sous l'impact	2 unité	3 000.00 \$	6 000.00 \$
1.5 Panneaux de signalisation (D-60-1) PVAA « Préparez-vous à arrêter », incluant la conception	2 unité	35 750.00 \$	71 500.00 \$
Sous-total « Organisation de chantier » :			1 460 000.00 \$
2. Démolition des ouvrages existants			
2.1 Enlèvement et disposition de l'existant			
2.1.1 Planage et disposition du pavage (route 138) (min. 40 mm)	11 800 m ²	5.50 \$	64 900.00 \$
2.1.2 Enlèvement et disposition du pavage (avenue des Hémérocailles)	450 m ²	26.00 \$	11 700.00 \$
2.1.3 Enlèvement et disposition du pavage (piste cyclable)	900 m ²	15.00 \$	13 500.00 \$
2.1.4 Ponceau existant à enlever et disposer	40 m lin.	245.00 \$	9 800.00 \$
2.1.5 Signalisation existante à enlever et disposer	1 forfait	3 865.00 \$	3 865.00 \$
2.2 Récupération et entreposage des équipements de voirie			
2.2.1 Bordures de granit existantes à récupérer et à entreposer	250 m lin.	55.00 \$	13 750.00 \$
2.2.2 Bordures de béton existantes à enlever et disposer	925 m lin.	28.60 \$	26 455.00 \$
2.2.3 Pavés de béton existants à récupérer et à entreposer	300 m ²	63.00 \$	18 900.00 \$
2.2.4 Glissières de sécurité semi-rigides à double ondulation en T.O.G et poteaux d'acier à récupérer	1 330 m lin.	16.00 \$	21 280.00 \$
2.2.5 Puisard de rue et conduite existants à déplacer et à ajuster selon la nouvelle géométrie routière	5 unité	250.00 \$	1 250.00 \$

**RÈGLEMENT D'EMPRUNT
AMÉNAGEMENT D'UNE INTERSECTION
BOULEVARD PIERRE-OUELLET
ESTIMATION DES COÛTS**

	<u>Qté</u>	<u>Prix unitaire</u>	<u>Coûts</u>
2.2.6 <i>Massif de fondation, fûts et panneau de signalisation existants « Chaussée glissante », enlever et disposer</i>	1 unité	13 000.00 \$	13 000.00 \$
2.2.7 <i>Signalisation existante à enlever, entreposer et remettre</i>	1 forfait	1 600.00 \$	1 600.00 \$
TOTAL « Démolition des ouvrages existants » :			200 000.00 \$
3. Excavation et remblayage			
3.1 Excavation de ventre de bœuf (provision)	200 m ³	25.00 \$	5 000.00 \$
3.2 Excavation du matériel d'infrastructure, entreposage, mise en forme et mise en place du matériel et disposition hors site des matériaux non contaminée	4 000 m ²	55.00 \$	220 000.00 \$
3.3 Fouilles et recherches (provision)	8 heure	750.00 \$	6 000.00 \$
3.4 Échantillonnage et analyse des sols			
3.4.1 <i>Analyses chimiques des matériaux granulaires à disposer</i>	12 unité	775.00 \$	9 300.00 \$
3.4.2 <i>Analyses chimiques des sols excavés à disposer (métaux, C10-C50 et HAP)</i>	24 unité	550.00 \$	13 200.00 \$
3.5 Surplus pour disposition des matériaux contaminés (provision)			
3.5.1 <i>Sols de type A-B</i>	500 t m.	75.00 \$	37 500.00 \$
3.5.2 <i>Sols de type B-C</i>	100 t m.	105.00 \$	10 500.00 \$
3.5.3 <i>Sols de type supérieur à C</i>	50 t m.	150.00 \$	7 500.00 \$
3.5.4 <i>Déchets secs</i>	50 t m.	180.00 \$	9 000.00 \$
3.6 Matériau d'emprunt classe A en remblai de masse pour remplacement des sols contaminés ou matériaux instables	1 000 m ³	27.00 \$	27 000.00 \$
TOTAL « Excavation et remblayage » :			345 000.00 \$
4. Égout pluvial et drainage			
4.1 Prolongement de la conduite de sortie de puisard selon la nouvelle géométrie routière - 200 mm dia.	15 m lin.	300.00 \$	4 500.00 \$
4.2 Puisard à remplacer (provision) - 600 mm dia. avec grille rectangulaire	2 unité	4 135.00 \$	8 270.00 \$

**RÈGLEMENT D'EMPRUNT
AMÉNAGEMENT D'UNE INTERSECTION
BOULEVARD PIERRE-OUELLET
ESTIMATION DES COÛTS**

	<u>Qté</u>	<u>Prix unitaire</u>	<u>Coûts</u>
4.3 Ponceau transversal - 600 mm dia. avec murs parafeuilles et extrémités biseautées	90 m lin.	675.00 \$	60 750.00 \$
4.4 Creusage de fossés - au sud de la route 138	290 m lin.	17.00 \$	4 930.00 \$
4.5 Empierrement - 100 à 200, 300 mm d'épaisseur et géotextile	210 m ²	55.00 \$	11 550.00 \$
TOTAL « Égout pluvial et drainage » :			90 000.00 \$
5. Voirie			
5.1 Structure de chaussée			
5.1.1 Sous-fondation MG112 - 300 mm d'épaisseur, route 138	3 200 m ²	16.00 \$	51 200.00 \$
5.1.2 Fondation supérieure MG20 - 250 mm d'épaisseur, route 138	3 200 m ²	40.00 \$	128 000.00 \$
5.1.3 Fondation supérieure MG20 - 300 mm d'épaisseur, piste cyclable	900 m ²	27.00 \$	24 300.00 \$
5.2 Préparation et ajustement avant pavage			
5.2.1 Chaussée	14 050 m ²	3.70 \$	51 985.00 \$
5.2.2 Piste cyclable	900 m ²	13.40 \$	12 060.00 \$
5.3 Enrobé bitumineux			
5.3.1 Couche de base - GB-20 PG 58E-34 (80 mm), route 138	390 t m.	417.00 \$	162 630.00 \$
5.3.2 Couche intermédiaire - ESG-14 PG 58E-34 (70 mm), route 138	340 t m.	398.00 \$	135 320.00 \$
5.3.3 Couche de surface - ESG-10 PG 58E-34 (40 mm), route 138	1 510 t m.	225.00 \$	339 750.00 \$
5.3.4 Couche de base - ESG-14 PG 58E-34, avenue des Hémérocailles	60 t m.	257.30 \$	15 438.00 \$
5.3.5 Couche de surface - ESG-10 PG 58E-34, avenue des Hémérocailles	50 t m.	270.00 \$	13 500.00 \$
5.3.6 Couche unique - EB-10C PG 58E-34, piste cyclable	115 t m.	266.00 \$	30 590.00 \$
5.4 Accotement (2,1 m) en MG 20b compacté (épaisseur 190 mm)	2 440 m ²	3.00 \$	7 320.00 \$

**RÈGLEMENT D'EMPRUNT
AMÉNAGEMENT D'UNE INTERSECTION
BOULEVARD PIERRE-OUELLET
ESTIMATION DES COÛTS**

	<u>Qté</u>	<u>Prix unitaire</u>	<u>Coûts</u>
5.5 Glissière de sécurité			
5.5.1 <i>Glissière de sécurité existante à réinstaller</i>	1 330 m lin.	34.00 \$	45 220.00 \$
5.5.2 <i>Glissière semi-rigide avec profilé d'acier à double ondulation sur poteaux d'acier (provision)</i>	100 m lin.	114.00 \$	11 400.00 \$
5.5.3 <i>Dispositif d'extrémité de type « X tension »</i>	2 unité	24 500.00 \$	49 000.00 \$
5.5.4 <i>Extrémité de glissière « type 1 » avec déviation latérale à fournir et installer</i>	1 unité	4 387.00 \$	4 387.00 \$
5.5.5 <i>Glissière de sécurité rigide en béton de type « Jersey »</i>	170 m lin.	400.00 \$	68 000.00 \$
5.6 Terre-plein central			
5.6.1 <i>Bordures de béton</i>	1 020 m lin.	170.00 \$	173 400.00 \$
5.6.2 <i>Bordures de granit à installer (pose seulement)</i>	250 m lin.	240.00 \$	60 000.00 \$
5.6.3 <i>Bordure de granit (fourniture et pose) (provision)</i>	20 m lin.	500.00 \$	10 000.00 \$
5.6.4 <i>Pavé uni à installer (pose seulement)</i>	300 m ²	215.00 \$	64 500.00 \$
5.6.5 <i>Pavé uni (fourniture et pose)</i>	1 500 m ²	255.00 \$	382 500.00 \$
5.6.6 <i>Musoirs en béton</i>	1 forfait	1 500.00 \$	1 500.00 \$
5.7 Signalisation permanente	1 forfait	18 000.00 \$	18 000.00 \$
5.7.1 <i>Panneau D-310-1 avec feux clignotants à activation manuelle à distance avec alimentation par panneaux solaires (provision)</i>	1 forfait	15 000.00 \$	15 000.00 \$
5.8 Marquage de chaussée			
5.8.1 <i>Pour couche de surface (à base époxydique)</i>	1 forfait	25 000.00 \$	25 000.00 \$
TOTAL « Voirie » :			1 900 000.00 \$
6. Réfection et aménagement paysager			
6.1 Engazonnement			
6.1.1 <i>Ensemencement hydraulique H-1 incluant 150 mm de terre végétale</i>	5 600 m ²	12.50 \$	70 000.00 \$
TOTAL « Réfection et aménagement paysager » :			70 000.00 \$

**RÈGLEMENT D'EMPRUNT
AMÉNAGEMENT D'UNE INTERSECTION
BOULEVARD PIERRE-OUELLET
ESTIMATION DES COÛTS**

	<u>Qté</u>	<u>Prix unitaire</u>	<u>Coûts</u>
7. Électricité - Feux de circulation			
<u>Travaux souterrains</u>			
7.1 Massif de fondations pour coffret MC-2	1 unité	15 070.00 \$	15 070.00 \$
7.2 Massif de fondations pour signaux lumineux; MF-2	6 unité	18 485.00 \$	110 910.00 \$
7.3 Excavation 2e classe et remblayage de tranchées pour électrotechnique; 1500 mm de profondeur	784 m lin.	37.50 \$	29 400.00 \$
7.4 Boîte de tirage	8 unité	1 206.00 \$	9 648.00 \$
7.5 Conduit rigide en PVC - 41 mm	200 m lin.	20.00 \$	4 000.00 \$
7.6 Conduit rigide en PVC - 53 mm	795 m lin.	22.00 \$	17 490.00 \$
7.7 Gaine installée par excavation - 150 mm dia. en PVC	145 m lin.	75.00 \$	10 875.00 \$
<u>Travaux hors sol</u>			
7.8 Fût pour feu de circulation F1 - 4,5 m - Aluminium	4 unité	14 465.00 \$	57 860.00 \$
7.9 Fût pour feu de circulation F1 - 5,5 m - Aluminium	2 unité	18 070.00 \$	36 140.00 \$
7.10 Caisson de service électrique CS-ÉL - Aluminium	6 unité	1 810.00 \$	10 860.00 \$
7.11 Potence pour feu de circulation F1 - droite en aluminium - 0,3 m	2 unité	1 210.00 \$	2 420.00 \$
7.12 Potence pour feu de circulation F1 - à rayon en aluminium - 2,0 m	4 unité	1 810.00 \$	7 240.00 \$
7.13 Potence pour feu de circulation F1 - à rayon en aluminium - 4,0 m	2 unité	2 415.00 \$	4 830.00 \$
7.14 Unité de feux de circulation - horizontale 3 sections	2 unité	3 015.00 \$	6 030.00 \$
7.15 Unité de feux de circulation - horizontale 4 sections	4 unité	3 320.00 \$	13 280.00 \$
7.16 Unité de feux de circulation - horizontale 5 sections	2 unité	3 620.00 \$	7 240.00 \$
7.17 Unité de feux de circulation - piétons et cyclistes	2 unité	1 200.00 \$	2 400.00 \$
7.18 Détecteur lumineux pour piétons et cyclistes	2 unité	600.00 \$	1 200.00 \$
7.19 Boucles de détection	17 unité	1 811.00 \$	30 787.00 \$
7.2 Câbles et conducteurs pour intersection	1 forfait	18 100.00 \$	18 100.00 \$
7.21 Câble monoconducteur RWU90 - calibre 6 pour PVAA	990 m lin.	10.00 \$	9 900.00 \$

**RÈGLEMENT D'EMPRUNT
AMÉNAGEMENT D'UNE INTERSECTION
BOULEVARD PIERRE-OUELLET
ESTIMATION DES COÛTS**

	<u>Qté</u>	<u>Prix unitaire</u>	<u>Coûts</u>
7.22 Cuivre - calibre 6	495 m lin.	6.00 \$	2 970.00 \$
7.23 Coffret de distribution et de contrôle pour feux de circulation	1 unité	66 500.00 \$	66 500.00 \$
7.24 Coffret de relèvement sur massif - type CRM	1 unité	40 400.00 \$	40 400.00 \$
7.25 Lanterne pour panneau de signalisation (prescription ou danger) - PVAA	4 unité	1 200.00 \$	4 800.00 \$
7.26 Alimentation électrique pour signaux lumineux - 120/240 V	1 unité	9 050.00 \$	9 050.00 \$
7.27 Vérifications électriques et mise en service - signaux lumineux	1 forfait	600.00 \$	600.00 \$
TOTAL « Électricité - Feux de circulation » :			530 000.00 \$

8. Électricité - Éclairage routier

Travaux de démolition

8.1 Déplacement d'un lampadaire	11 unité	3 015.00 \$	33 165.00 \$
8.2 Maintien de l'éclairage et de la continuité des circuits	1 forfait	5 925.00 \$	5 925.00 \$

Travaux souterrains

8.3 Massif de fondations pour éclairage - ME-2, fourni et installé	13 unité	15 070.00 \$	195 910.00 \$
8.4 Excavation 2e classe et remblayage de tranchées pour électrotechnique - 1500 mm de profondeur	605 m lin.	38.75 \$	23 443.75 \$
8.5 Gaine installée par excavation - 150 mm dia. En PVC	115 m lin.	78.75 \$	9 056.25 \$
8.6 Conduit rigide en PVC - 53 mm	605 m lin.	22.00 \$	13 310.00 \$
8.7 Interception et raccordement de conduits	2 unité	181.00 \$	362.00 \$

Travaux hors sol

8.8 Fût pour éclairage routier - type E1, 12,0 m - Acier - C.B. 268 mm, fourni et installé	2 unité	15 000.00 \$	30 000.00 \$
8.9 Potence pour éclairage routier E1 - à rayon en acier 3,0 m fournie et installée	2 unité	1 810.00 \$	3 620.00 \$
8.10 Caisson de sécurité CS - Aluminium C.B. 368 mm, fourni et installé	2 unité	1 205.00 \$	2 410.00 \$

**RÈGLEMENT D'EMPRUNT
AMÉNAGEMENT D'UNE INTERSECTION
BOULEVARD PIERRE-OUELLET
ESTIMATION DES COÛTS**

	<u>Qté</u>	<u>Prix unitaire</u>	<u>Coûts</u>
8.11 Unité d'éclairage - luminaire DEL 100W	2 unité	1 205.00 \$	2 410.00 \$
8.12 Câble monoconducteur RWU90 - calibre 6	2 860 m lin.	9.30 \$	26 598.00 \$
8.13 Câble nu en cuivre - calibre 6	715 m lin.	6.00 \$	4 290.00 \$
8.14 Dispositif antivol - injection de mousse de polyuréthane	13 forfait	300.00 \$	3 900.00 \$
8.15 Vérifications électrotechniques et mise en service - éclairage routier	1 forfait	600.00 \$	<u>600.00 \$</u>
TOTAL « Électricité - Éclairage routier » :			<u>355 000.00 \$</u>
Grand total Coûts directs :			<u>4 950 000.00 \$</u>
Contingences de chantier (10 % des coûts directs) :			<u>495 000.00 \$</u>
Sous-total :			<u>5 445 000.00 \$</u>
Taxes nettes (4,9875 %) :			<u>271 569.00 \$</u>
Sous-total :			<u>5 716 569.00 \$</u>
Financement (3 %± des coûts directs) :			<u>148 481.00 \$</u>
TOTAL BUDGÉTAIRE :			<u><u>5 865 050.00 \$</u></u>



Dave Therrien, directeur
Service de l'ingénierie
Le 26 mars 2026